

Les pionniers pour la justice sont récompensés

Prix Right Livelihood 2005

Partage international n° [209](#) - Février 2006

Le Prix Right Livelihood (PRL) a été attribué cette année à Francesco Toledo (Mexique), Maude Barlow et Tony Clarke (Canada), Irene Fernandez (Malaisie), et à l'association « Peuple premier du Kalahari » (Botswana).

Le PRL - qui a déjà récompensé plus de 100 lauréats issus de 48 pays, - souvent considéré comme un « Prix Nobel Alternatif », a été fondé par un riche philatéliste germano-suédois, Jacob Von Uexkull, avec le fruit de la vente de sa collection (plus d'un million de dollars). Il récompense les actions, menées dans des conditions difficiles, visant à promouvoir la justice sociale dans l'utilisation des ressources naturelles, notamment en ce qui concerne les « peuples premiers ».

Francesco Toledo est un artiste peintre d'Oaxaca, qui a exposé dans de nombreuses galeries un peu partout dans le monde. Il a créé des bibliothèques pour enfants dans les communautés indiennes de cette ville, ainsi que des instituts artistiques et culturels, comme le Museo de Arte Contemporaneo de Oaxaca, The Graphic Arts Institute, la bibliothèque pour aveugles Jorge Luis Borges, le Centro Cultural Santo Domingo, et sa propre maison d'édition. Il a également participé à la fondation de Pro-Oax, institution dédiée à la protection et à la promotion de l'art, de l'architecture, de la culture et de l'environnement d'Oaxaca. Mais, comme l'indique Pro-Oax, il ne se borne pas à promouvoir la culture et le patrimoine de sa ville, il la protège de tout ce qui pourrait la menacer.

Il a ainsi réussi à faire interdire la construction d'hôtels de luxe, de parkings, d'autoroutes, d'un funiculaire qui devait déverser des flots de touristes sur le site archéologique situé près de Monte Alban, et enfin, le projet d'installation d'un Mc-Donald's sur une place historique de la ville.

Maude Barlow et Tony Clarke militent de longue date dans les domaines de la justice et du commerce, plus particulièrement dans celui de l'eau. M. Barlow,

très active dans la vie publique de son pays, a participé à la fondation du Conseil des Canadiens, principal organisme de défense des intérêts publics avec plus de 100 000 membres, originellement mis en place pour contrer les tentatives d'instauration d'un « marché commun » Canada/États-Unis et assurer à son pays la maîtrise de ses ressources naturelles, dont l'eau. Elle a écrit, seule ou en collaboration, une quinzaine d'ouvrages sur la mondialisation et les menaces qu'elle pose à nos « biens communs » - dont le dernier s'intitule « *Too Close for Comfort, Canada's Future in Fortress North America* » (Trop près pour ma sécurité ! L'avenir du Canada dans la forteresse Nord-américaine).

T. Clarke, quant à lui, a présidé le département « action sociale » de la Conférence de l'Épiscopat canadien ainsi que « Action Canada Network », réseau qui regroupe la majeure partie des associations et syndicats du pays en lutte contre le programme d'ultralibéralisation des relations commerciales avec son grand voisin. Tous deux ont également écrit, en 2002, « *L'or bleu, l'eau, nouvel enjeu stratégique et commercial* », publié dans une quarantaine de pays. Et dernièrement, T. Clarke a, dans un ouvrage intitulé « *Inside the Bottle* », exploré l'industrie de l'eau minérale et ses impacts sur les ressources en eau des pays pauvres.

Irene Fernandez est la figure de proue de la lutte pour les plus défavorisés en Malaisie (immigrants, fermiers, domestiques, prostitué(e)s, et victimes du sida). Au début des années 1970, elle a organisé le premier syndicat textile et étendu depuis ce travail d'organisation syndicale au reste du pays, plus particulièrement dans les régions tournées vers les activités d'exportation. En 1976, elle a rejoint l'Association de Consommateurs de Penang, qui a pris depuis une place centrale dans tout ce qui touche aux droits des consommateurs, à la protection de l'environnement et à la sécurité au travail. Vers le milieu des années 1980, elle s'est lancée dans la lutte contre les violences contre les femmes, et a présidé durant cinq ans la All Women's Action Society. Début des années 1990, elle est devenue présidente de Pesticide Action Network, une association qui a mené campagnes sur campagnes contre les organismes génétiquement modifiés et le contrôle des semences par les multinationales. Elle a, de plus, fondé l'association Tenaganita, qui se consacre à l'amélioration de la condition de la population immigrée du pays et gère un centre de réadaptation

pour les prostitué(e)s séropositifs. Arrêtée en 1996 peu après la parution de son rapport sur les abus commis à l'encontre des travailleurs migrants, et accusée de « *publication intentionnelle de fausses informations* », elle a été condamnée en 2003 à un an de prison ferme. Son dossier est actuellement en appel.

« **Le Peuple premier du Kalahari** » (PPK) représente des centaines de Bochimans Gana et Gwi du Botswana, en fait les derniers occupants de territoires ancestraux situés dans la Réserve du Centre du Kalahari. Depuis 1996, le gouvernement s'est lancé dans une vaste campagne d'expulsion des Bochimans, qu'il parque dans des camps, moyennant quelques subsides. C'est en réaction à cette politique, qui vise, selon eux, à faire place nette pour céder l'exploitation des concessions diamantifères à la multinationale De Beers, et avec le soutien de l'association londonienne Survival International, que Roy Sesana a créé le PPK. Ce qui a conduit, dans un premier temps, à un durcissement de l'action du gouvernement - qui a été jusqu'à leur couper l'accès

aux réserves naturelles d'eau. D'où un départ massif des autochtones, et un quasi effondrement de l'association. Mais cela n'a pas découragé Roy Sesana, qui s'efforce de convaincre ses camarades de quitter les camps, ces « lieux de mort », comme il les appelle, et à rentrer chez eux. Des efforts qui commencent à porter leurs fruits, puisque 248 Bochimans ont intenté une action en justice contre le gouvernement, une démarche devenue depuis une démarche phare pour tous les peuples indigènes en lutte. Le premier jugement a été annulé, pour vice de forme, en 2002.

Un nouvel examen du dossier est prévu pour 2006, qui cette fois portera sur le fond.

Sources : Inter Press Service, Etats-Unis ; www.rightlivelivelihood.org

Thématiques : [Société](#)

Rubrique : [Divers](#) ()